Fédération québécoise de naturisme

48e assemblée générale annuelle - Virtuelle avec Zoom

Procès-verbal - Dimanche 30 novembre 2025 à 10 h 30

Version 1.0 - POUR VALIDATION
Version anonymisée pour publication sur le site web. [Noms retirés pour anonymisation, seules demeurent les personnes associées au c.a. ou dont les activités naturistes sont connues.]

Les personnes suivantes sont présentes :

[Version anonymisée]

1) Ouverture de l'assemblée et présentation du conseil sortant

L'accueil débute à 10 h. L'ouverture de l'assemblée est déclarée à 10 h 09. Jean-François Lapointe, président, souhaite la bienvenue et remercie les participants de leur présence. Il présente aussi le Conseil sortant :

- Jean-François Lapointe, présidence ;
- Arnaud Beauchamp, vice-présidence ;
- Sylvie Richard, trésorerie;
- Mario Morin, secrétaire ;
- Denise La Rocque, administratrice.

2) Nomination d'un(e) président(e) et d'un secrétaire d'assemblée

Présidence d'assemblée

P02 propose P21 comme président d'assemblée, celui-ci décline.

Jean-François Lapointe se propose ensuite. Sa candidature est acceptée à l'unanimité et il est élu par acclamation.

Secrétaire d'assemblée

Jean Desbiens se propose. Sa candidature est acceptée à l'unanimité.

3) Constatation de la régularité de la convocation et vérification du quorum

Le président d'assemblée constate que la convocation a été envoyée par courriel le 19 novembre, soit les 10 jours francs requis. Les membres constatent la régularité de la convocation.

Le quorum est atteint : 23 membres en règle sont présents, soit plus que les 10 requis.

4) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée fait lecture de l'ordre du jour. Jean-François Lapointe propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par Mario Morin. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

5) Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA de 2024

Les documents ont été fournis avec l'avis de convocation et les membres en avaient pris connaissance préalablement. Le président d'assemblée demande si quelqu'un a des corrections à apporter. Aucune correction n'est suggérée.

P19, qui était présente lors de l'AGA de 2024, propose l'adoption du procès-verbal. Denise La Roque appuie. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

6) Affaires découlant du procès-verbal de l'AGA de 2023

Jean-François Lapointe indique que des corrections de coquilles ont été apportées suites à l'adoption des règlements généraux. D'autres modifications plus importantes font l'objet d'un point plus loin à l'agenda.

7) Présentation des rapports des membres du conseil d'administration

A) Présidence

Jean-François Lapointe fait lecture de son texte :

Une dernière année mouvementée, mais appréciée.

J'ai commencé la dernière année en tant que 28e président, je la finis en tant que 30e président.

Pour ceux qui suivent les actualités de la fédération au mois de mars, dû aux élections fédérales? J'ai donné ma démission en tant que président faisant de Roger Audet le 29e président. Rendu au mois de juillet, monsieur Audet a décidé de s'occuper beaucoup plus du groupe naturiste de l'Estrie, laissant sa place d'administrateur ainsi que de président libre au CA.

Nous nous sommes retroussé les manches et nous avons recruté trois merveilleuses personnes, Sylvie, Mario et Arnaud pour venir nous prêter main-forte à Denise et moi.

Ceci représente un coup franc pour le naturisme au Québec.

Nous avons appris lors du festival par Michel Vaïs que la FQN et les centres ont toujours fait chambre à part ou presque. Voila donc un changement de pensé pour un avenir meilleur.

Je finalise ma huitième année au conseil d'administration, dont quatre en tant que président.

J'ai été le premier président à faire affilier tous les centres naturistes du Québec à la fédération.

Une autre réalisation dont je suis fier est celle d'avoir affilié tous les saisonniers d'un centre naturiste et ce pendant trois ans consécutifs.

En recrutant trois représentants de centre, j'espère qu'ils continueront dans ce sens pour l'avenir. Cet été, en recrutant les propriétaires des centres, de façon individuelle, nous avons constaté le manque de bras pour soutenir l'organisme à bien accomplir sa mission.

Je crois que nous sommes entre de bonnes mains pour le naturisme. Cependant l'organisme a besoin de bénévoles et c'est pour ça qu'on vous demande de remettre les administrateurs à sept personnes pour prêter main-forte.

Nous avons vécu une édition du festival de dernière minute mais combien appréciée. Nous aurons à décider des futurs festivals pour le bien-être de nos membres.

Une nouvelle vision du conseil pour le naturisme qu'Arnaud va vous présenter tantôt, j'ai bien hâte.

J'ai pris la fédération qui ne tenait qu'à un fil, mais je finalise ma huitième année avec des finances très bien tenues.

B) Trésorerie et adoption des états financiers

Sylvie Richard présente les états financiers, lesquels démontrent une situation stable : aucune dette ni chèque en circulation. Les données relatives au Festival, clôturé en fin d'exercice, seront reportées à l'année 2026.

P02 demande les détails financiers propres aux sections ; il est rappelé que seul le net est présenté à l'AGA, les détails étant fournis dans les AGA des sections.

On observe que les frais de gestion des cartes de crédit représentent un poste budgétaire important. Mario Morin indique que ce point devrait être pris en considération par le prochain conseil d'administration.

Sylvie Richard propose l'adoption des états financiers, appuyée par Mario Morin. Adopté à l'unanimité.

C) Secrétariat

Mario Morin a agi à titre de secrétaire de la Fédération et désire apporter un vent nouveau pour le naturisme au Québec. Il invite les membres à s'impliquer. Il s'implique dans la négociation des assurances et souhaite voir comment réduire les dépenses et augmenter les revenus de la FQN.

D) Vice-présidence

Arnaud Beauchamp se présente en mentionnant qu'il s'intéresse particulièrement à la promotion du naturisme comme il le fait à travers des ateliers/conférences qu'il a donnés à 250 personnes depuis 2017 en atteignant une démographie comportant plus de jeunes et de femmes.

E) Administrateur

Denise La Rocque mentionne qu'elle a continuer à travailler sur les règlements généraux, incluant deux modifications qui sont présentées plus loin à l'agenda.

8) Ratification des actes des administrateurs

P14 propose la ratification des actes des administrateurs pour l'exercice 2024-2025, appuyée par P09. Adopté à l'unanimité.

9) Présentation des rapports des comités

A) Orientations et actions prioritaires de la FQN

Arnaud Beauchamp présente sa vision et son plan de faire de la FQN la porte d'entrée du naturisme au Québec en offrant un « menu complet ». Son plan s'articule autour de trois priorités : Partenariats, Promotion et Administration. Il propose de renommer ce comité : Comité stratégique.

B) Règlements généraux

Denise La Roque présente deux modifications. Une concernant l'article 4.2 sur le nombre d'administrateurs au conseil d'administration, l'autre concerne l'article 10.3 afin d'en clarifier l'interprétation.

L'article 4.2 devient :

4.2 : Nombre et composition

Les affaires de la Fédération sont administrées par un conseil d'administration composé de sept (7) membres.

La Fédération recherche la parité et la diversité dans la représentation au conseil. Au minimum un homme et une femme doivent siéger au sein du conseil d'administration.

Mario Morin propose l'adoption, secondé par Sylvie Richard. Personne ne demande le vote et la modification est adoptée à l'unanimité.

L'article 10.3 devient :

> *10.3 : Les contrats et autres documents requérant la signature de la Fédération sont signés par le président ou vice-président et par le secrétaire ou le trésorier ou par tout autre dirigeant ou toute autre personne désignée par résolution par le conseil d'administration de la Fédération, aux fins d'un contrat ou d'un document particulier impliquant la Fédération.*
>
> *Les contrats et autres documents requérant la signature de la section, ainsi que le signataire désigné par la section, devront préalablement être approuvés par résolution du conseil d'administration de la Fédération.*

Denise La Roque propose l'adoption, secondée par Mario Morin. Personne ne demande le vote et la modification est adoptée à l'unanimité.

10) Prix Reconnaissance Pierre Côté

Présentation par Jean-François Lapointe du récipiendaire de cette année: Gérard Guisnet. Jean-François Lapointe présente Gérard Guisnet et son implication dans le développement de nouvelles activités pour le GNM ainsi que lors du Festival ainsi que pour l'organisation elle-même. Il rappelle les qualités de communicateur de monsieur Guisnet et son dévouement à la cause du naturisme au cours des dernières années.

11) Élections

Jean-François Lapointe indique que cinq postes sont à combler et que deux sont à confirmer, soit :

- Jean-François Lapointe (fin du mandat de deux ans) ;
- Denise La Rocque (fin du mandat de deux ans) ;
- Sylvie Richard (fin du mandat de deux ans) ;
- Arnaud Beauchamp (à confirmer pour le reste du mandat d'un an) ;
- Mario Morin (à confirmer pour le reste du mandat d'un an) ;

Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection

Gilles Tremblay se propose à titre de président d'élection et Jean-François Lapointe se propose comme secrétaire d'élection.

Arnaud Beauchamp et Mario Morin sont confirmés administrateurs pour le reste de leurs mandats respectifs, à l'unanimité.

Élection des autres administrateurs

- P10 propose P17 ;
- P13 propose P02 ;
- P10 propose P06 ;
- P11 propose P01 ;
- P02 propose P22 ;
- P17 propose P03 ;
- P05 propose P09 ;

Gilles Tremblay propose la clôture de la période de mise en candidature.

Jean-François Lapointe rappelle que les noms des membres du c.a. sont publics, car ils apparaissent au registre des entreprises du Québec.

- P09 accepte la nomination ;
- P03 accepte la nomination ;
- P22 refuse la nomination ;
- P01 accepte la nomination ;
- P06 refuse la nomination ;
- P02 refuse la nomination ;
- P17 accepte la nomination ;

1 poste reste vacant. P17 propose P15, qui décline la nomination. Le poste sera comblé par cooptation.

Le conseil d'administration est élu.

12) Présentation du nouveau conseil d'administration

Le président d'assemblée présente le nouveau conseil d'administration. Il est composé des administrateurs suivants (par ordre alphabétique) :

- Arnaud Beauchamp ;
- Jean Desbiens ;
- Gérard Guisnet ;
- Mario Morin ;
- Martin Ouellet ;
- Sylvie Richard.

Le nouveau conseil d'administration se rassemblera dans les sept jours pour déterminer les fonctions de dirigeants en son sein et en communiquera les résultats sur les divers canaux de communication, notamment le site web et l'infolettre.

13) Questions des membres et discussions

P07 indique qu'il a cinq ou six idées d'articles pour la revue dont le dernier numéro était très en retard).

P06 souhaite que la communication demeure centrale au sein du CA ainsi qu'avec tout les groupes de la communauté des naturistes québécois.

P01 souhaite que des membres comme Jean-François Lapointe et P03 restent présent et continu à apporter leur aide dans le développement du naturisme québécois comme le sont les efforts de tous dans notre communauté.

Sylvie Richard plaide pour une approche inclusive et mentionne que nous devrions nous inspirer de l'approche des groupes LGBTQ+ dans la promotion du naturisme auprès de la population afin que cela devienne « normal ». Selon elle, il faut « mobiliser les adeptes du naturisme à sortir du placard ».

14) Levée de l'assemblée

Jean-François Lapointe propose la levée de l'assemblée, appuyé par Jean Desbiens. L'assemblée est levée à 11 h 54.